

Marc Leblanc

Criminologue - Professeur titulaire retraité
Faculté des arts et des sciences - École de psychoéducation

(1994)

“La délinquance des adolescents”

Un document produit en version numérique par Jean-Marie Tremblay, bénévole,
professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi

Courriel: jmt_sociologue@videotron.ca

Site web pédagogique : <http://www.uqac.ca/jmt-sociologue/>

Dans le cadre de la collection: "Les classiques des sciences sociales"

Site web: http://www.uqac.ca/Classiques_des_sciences_sociales/

Une collection développée en collaboration avec la Bibliothèque
Paul-Émile-Boulet de l'Université du Québec à Chicoutimi

Site web: <http://bibliotheque.uqac.quebec.ca/index.htm>

Cette édition électronique a été réalisée par Jean-Marie Tremblay, bénévole, professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi à partir de :

Marc LE BLANC, «[La délinquance des adolescents](#)», in ouvrage sous la direction de Fernand Dumont, Simon Langlois et Yves Martin, **Traité des problèmes sociaux**. Chapitre 13, pages 279 à 300. Québec: Institut québécois de recherche sur la culture, 1994, 1164 pages.

Criminologue, professeur titulaire retraité
Faculté des arts et des sciences - École de psychoéducation, Université de Montréal.

[Autorisation formelle accordée par l’auteur le 18 mai 2005.



Courriel : marc.leblanc@umontreal.ca

liste partielle des publications de M. Marc Leblanc, criminologue:
<http://www.psyced.umontreal.ca/personnel/LeBlancMarc.htm>

Polices de caractères utilisée :

Pour le texte: Times, 12 points.

Pour les citations : Times 10 points.

Pour les notes de bas de page : Times, 10 points.

Édition électronique réalisée avec le traitement de textes Microsoft Word 2001 pour Macintosh.

Mise en page sur papier format
LETTRE (US letter), 8.5’’ x 11’’)

Édition numérique réalisée le 20 mai 2005 à Chicoutimi, Ville de Saguenay, province de Québec, Canada.



Table des matières

Introduction

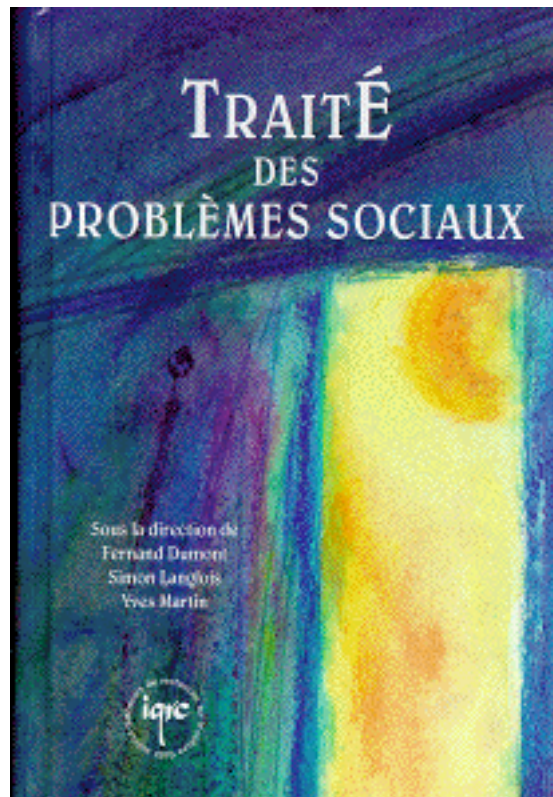
1. Le phénomène de la délinquance
 - 1.1 La délinquance officielle
 - a) Trajectoire à long terme et variations régionales
 - b) Les bandes délinquantes
 - c) Un modèle pour répertorier les facteurs
 - 1.2 La délinquance autorapportée
 - a) Comparaison des années 1970 et des années 1980
 - b) Une explication, l'homéostasie
2. La conduite délictueuse
 - 2.1 Le développement de l'activité délictueuse
 - 2.2 Les facteurs clés d'ordre psychologique et social
 - a) Famille
 - b) L'école
 - c) Les pairs délinquants
 - d) Les facteurs psychologiques
 - 2.3 La régulation personnelle et sociale

Les avenues de recherche

Bibliographie sélective

Marc LE BLANC,
Criminologue, Université de Montréal

«La délinquance des adolescents»,



Un article publié dans l'ouvrage sous la direction de Fernand Dumont, Simon Langlois et Yves Martin, **Traité des problèmes sociaux**. Chapitre 13, pages 279 à 300. Québec: Institut québécois de recherche sur la culture, 1994, 1164 pages.

Introduction

[Retour à la table des matières](#)

Au Québec, comme dans la plupart des pays du monde, le problème de la délinquance des adolescents est de taille. Il se manifeste avec une prévalence élevée dans la population adolescente et avec une chronicité certaine chez les jeunes délinquants. C'est un problème urgent parce que les adolescents délinquants d'aujourd'hui infligent non seulement un tort inestimable à leurs victimes, mais, en plus, ils seront les adultes criminels de demain et de futurs parents. C'est également un problème difficile parce que de multiples facteurs sociaux et personnels interagissent pour la soutenir. Définissons d'abord certains termes avant de décrire le phénomène de la délinquance et la nature de la conduite délinquante au cours de l'adolescence.

Ce texte est construit autour d'une définition légale. Il s'agit de la définition que propose la Loi sur les jeunes contrevenants adoptée par le Parlement canadien en 1982 et appliquée dans ses grandes orientations depuis 1979 au Québec. La délinquance y est définie comme une infraction au Code criminel canadien et aux statuts fédéraux; c'est un champ spécifique d'activités qui mettent en danger l'intégrité de la personne et de ses biens. Comme l'a fait la Commission Charbonneau¹, le terme de délinquance, dans ce texte, inclut aussi les infractions aux lois et règlements, que ceux-ci soient provinciaux ou municipaux: à savoir, des conventions sociales

¹ J.-P. Charbonneau, *Rapport de la Commission parlementaire spéciale sur la protection de la jeunesse*, Rapport et annexes, Québec, Éditeur officiel du Québec, 1982.

relatives à la conduite d'un véhicule à moteur, à la fréquentation de l'école et des débits de boisson, à la vie publique, etc., et qui s'appliquent à l'ensemble de la population ou uniquement aux adolescents.

Une définition légale de la délinquance a plusieurs avantages, dont la clarté et le consensus social ² et, en particulier, elle attire l'attention sur des gestes spécifiques plutôt que sur des états de la personne, ces derniers constituant le domaine de la Loi sur la protection de la jeunesse. Ainsi, entre le milieu des années 1970 et le milieu des années 1980, le Québec a expérimenté des changements majeurs quant à la définition de la délinquance. Au départ, la délinquance des mineurs était englobante; dans le cadre de la Loi sur les jeunes délinquants, datant de 1908, elle permettait de déclarer délinquante toute personne de sept à dix-sept ans qui manifestait n'importe laquelle des formes d'inadaptation, même les moins nocives comme les relations sexuelles entre adolescents consentants. Ensuite, elle a fait l'objet d'une définition plus limitée dans le cadre de la Loi sur la protection de la jeunesse de 1977; il s'agissait des infractions au Code criminel et des infractions aux lois et règlements des adolescents de quatorze à dix-huit ans. Enfin, la définition a été départagée avec la complémentarité de la Loi sur les jeunes contrevenants de 1982, qui traite des infractions au Code criminel et aux statuts fédéraux des adolescents de douze à dix-huit ans, et la révision de la Loi sur la protection de la jeunesse, à la même époque, qui se limite aux situations, à l'exclusion de la délinquance, qui mettent en danger la sécurité et le développement des enfants de zéro à dix-huit ans.

En conséquence de l'adoption d'une définition légale de la délinquance, le terme d'adolescent se réfère à la période entre douze et dix-huit ans. Se concentrer sur l'adolescence est tout à fait raisonnable parce que la participation et la fréquence de la quasi-totalité des crimes atteignent leur sommet au cours de cette période (les exceptions étant le meurtre, le viol et la fraude ³). Toutefois, il arrivera de déborder l'adolescence pour traiter de la latence, la période entre neuf et douze ans, et de la jeunesse, la période entre dix-huit et vingt-cinq ans, parce que les antécédents et les conséquences de la délinquance des adolescents y sont particulièrement significatifs.

Ce texte comprend deux grandes sections. Une première section traite du phénomène de masse: niveau, évolution et explication de la délinquance des adolescents au Québec. La seconde section aborde l'analyse de la conduite délictueuse des individus, son développement et les facteurs qui l'alimentent.

² Voir la discussion plus élaborée de M. Fréchette et M. Le Blanc, *Délinquances et délinquants*, Chicoutimi, Gaëtan Morin, 1987.

³ Voir: M. Le Blanc et M. Fréchette, *Male Criminal Activity, from Childhood through Youth: Multilevel and Developmental Perspectives*, New York, Springer-Verlag, 1989.

1.

Le phénomène de la délinquance

Y a-t-il davantage de délinquants aujourd'hui qu'hier? Y a-t-il davantage de délits de violence? La nature des vols est-elle différente en comparaison des années passées? Les bandes délinquantes sont-elles plus courantes aujourd'hui? Voilà quelques-unes des questions qui reviennent régulièrement dans les médias et qui interpellent constamment les gestionnaires et les intervenants qui oeuvrent auprès des adolescents. Au Québec, des données épidémiologiques de bonne qualité sont disponibles depuis plusieurs décennies. Des statistiques officielles existent depuis le début des années 1960, en particulier celles tenues par les services de police; en plus, des enquêtes auprès d'échantillons représentatifs d'adolescents ont été conduites. Ces deux sources de données seront utilisées pour décrire la délinquance des adolescents. Malheureusement, les données tant officielles qu'autorapportées ont été recueillies avec plus de régularité et de fiabilité dans la seule région de Montréal.

1.1 La délinquance officielle

a) Trajectoire à long terme et variations régionales

[Retour à la table des matières](#)

Toutes les sociétés occidentales ont vu la délinquance officielle des adolescents (celle enregistrée soit par les statistiques policières, soit par les statistiques judiciaires) croître de façon constante de la fin de la Deuxième Guerre mondiale à la fin des années 1970 et, ensuite, se résorber sensiblement au cours de la dernière décennie⁴. Au Québec, à l'aide des données de la statistique policière, la même trajectoire est décrite par Fréchette et Le Blanc⁵, le Québec se situant entre les États-Unis, dont le taux de délinquance est le plus élevé parmi les sociétés industrialisées,

⁴ M. Cusson, *Croissance et décroissance du crime*, Paris, Presses universitaires de France, 1990.

⁵ *Op. cit.*, p. 2.

et la Suisse et le Japon, dont les taux sont les plus bas, au même niveau que la plupart des pays scandinaves et des pays d'Europe continentale. Au Canada, le Québec se classe habituellement en deçà de la moyenne nationale et de l'Ontario.

Au cours des années 1980, les crimes contre la propriété diminuent et ceux contre la personne augmentent (figure 1). Dans les quelque trente dernières années, ces crimes représentaient en moyenne 8% des infractions des adolescents, variant d'une année à l'autre habituellement entre 6% et 9%; plus récemment, ils atteignent près de 12% des infractions. Cette évolution n'est pas spécifique au Québec, elle s'observe dans tous les pays occidentaux. Son ampleur s'explique, en partie, grâce à deux facteurs: la mise en place de programmes de prévention défensive en regard des crimes contre la propriété et, surtout, les modifications au Code criminel, en particulier les changements à la définition des agressions sexuelles. À titre d'exemple, en 1985 aucun adolescent n'était inculpé au Québec pour ce genre de fautes à cause des difficultés à en faire la preuve devant les tribunaux, mais en 1990 ce type de délits a repris la place qu'il occupait au cours des années 1960 et 1970, soit environ 30% des délits contre la personne. La progression des délits contre les personnes est cyclique, elle se manifeste à la fin de chaque décennie depuis quarante ans, et le Québec a vraisemblablement atteint le sommet du cycle le plus récent en 1990⁶. Notons que Métellus montre que la délinquance de violence augmente plus rapidement chez les jeunes Haïtiens que pour l'ensemble des adolescents québécois⁷; de plus, ils commettent proportionnellement plus de délits avec violence et beaucoup moins de vols avec effraction.

Les variations de la délinquance officielle selon les régions administratives du Québec sont somme toute assez mineures, cela malgré des disparités importantes quant aux ressources disponibles⁸. Les différences sont moins d'ordre quantitatif que qualitatif; ainsi, la délinquance se manifeste par des délits plus graves et en plus grand nombre à Montréal que dans les autres milieux urbains⁹. Toutefois, il n'en demeure pas moins qu'une large proportion des délits graves et des délinquants se concentrent dans certains quartiers des villes, les communautés les plus défavorisées. Cette

⁶ M. Le Blanc, «Le cycle de la violence physique: trajectoire sociale et cheminement personnel de la violence individuelle et de groupe», *Criminologie*, XXIII, 1, p. 47-74.

⁷ J. Métellus, *Étude exploratoire de la délinquance des jeunes Haïtiens au Québec*, mémoire de maîtrise, École de criminologie, Université de Montréal, 1988.

⁸ M. Le Blanc, *La condition de mineur au Québec*, Montréal, Cérij, 1985.

⁹ M. Le Blanc et H. Beaumont, *Description du fonctionnement du tribunal de la jeunesse de Montréal entre mai 1981 et avril 1982*, Rapport final et annexes techniques, Montréal, Cérij, 1985 et *Description du fonctionnement de tribunaux de la jeunesse en milieu urbain entre mai 1981 et avril 1982*, Rapport final, Montréal, Cérij, 1985.

observation est valable pour toutes les grandes villes des sociétés occidentales et elle est bien établie pour Montréal et diverses villes du Québec ¹⁰.

b) Les bandes délinquantes

[Retour à la table des matières](#)

Les quartiers défavorisés sont également les milieux de concentration des bandes ¹¹. La bande d'adolescents, qu'elle pratique des activités déviantes ou pas, est un phénomène normal au cours de l'adolescence, et ce, depuis toujours. La délinquance, pour sa part, est reconnue comme une activité de groupe, surtout au moment de l'adolescence. Par exemple, au milieu des années 1970, 62% des jeunes délinquants condamnés par le Tribunal de la jeunesse de Montréal déclaraient faire partie d'une bande qui était impliquée dans des activités délictueuses; cette appartenance durait depuis plus d'une année pour 60% d'entre eux, les bandes avaient un chef bien identifié dans 56% des cas et un rituel précis d'initiation pour 35% d'entre elles ¹².

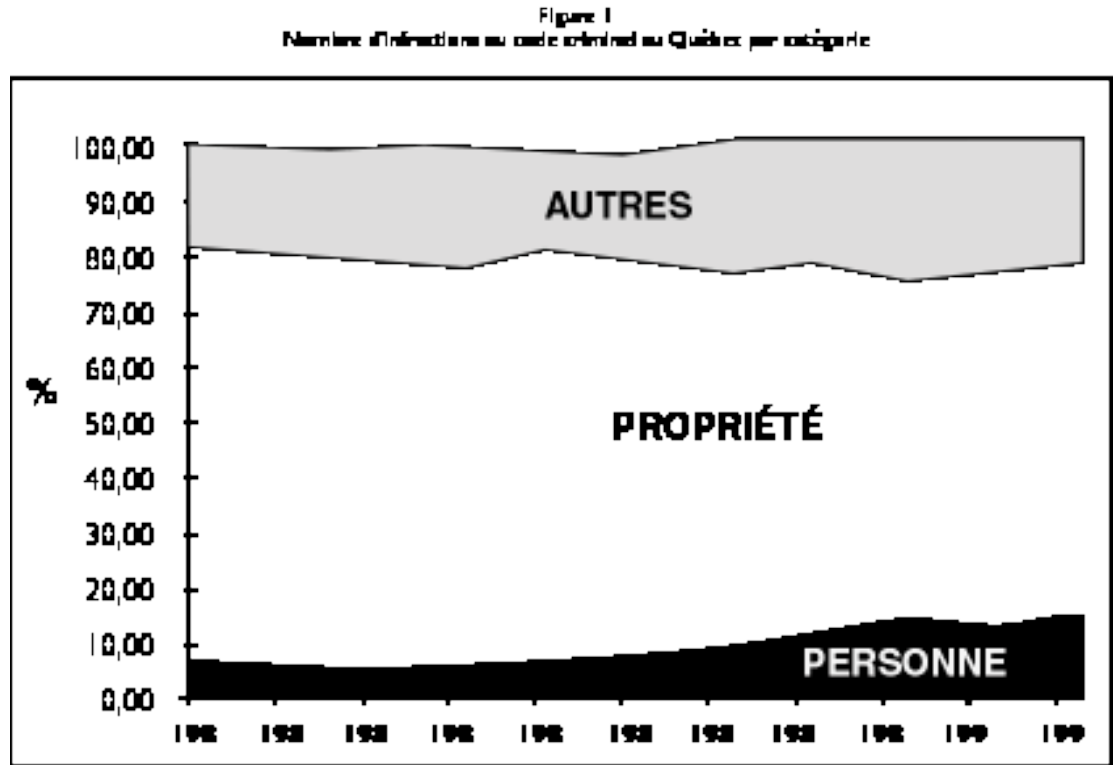
Depuis plus d'une centaine d'années, les bandes délinquantes font partie de la description du phénomène de la délinquance des mineurs. À la fin des années 1950 et au début des années 1960, ce furent les blousons noirs qui retinrent l'attention; à la fin des années 1960 et au début des années 1970, on ne parlait que des *Rockers* et surtout des motards qui sont encore d'actualité dans le monde interlope adulte québécois; puis, à la fin des années 1970 et au début des années 1980, les *Punks*, les *Skin heads* et les *Hoolans* sont venus d'Angleterre et d'Europe; actuellement, les médias d'ici et d'ailleurs rapportent la présence de bandes conflictuelles. Les observateurs les plus anciens de la scène délinquante québécoise se rappelleront du phénomène *Zutsuit* de la fin des années 1940, des *Vestes de cuir* de la fin des années 1950, des *Motards* de la fin des années 1960 et des *Punks* à l'orée de la présente décennie.

¹⁰ M. Le Blanc et J. Gariépy, *Écologie et inadaptation juvénile à Montréal*, rapport de recherche, Groupe de recherche sur l'inadaptation juvénile, Université de Montréal, 1976.

¹¹ Voir, pour le Québec, l'analyse de M. Le Blanc, «Le cycle de la violence physique...», *loc. cit.*, et, pour les États-Unis, celle de I.A. Spergel, «Youth Gangs: Continuity and Change», dans: M. Tonry et M.N. Morris (sous la direction de), *Crime and Justice: An Annual Review (Vol. 12)*, Chicago, University of Chicago Press, 1990, p. 171-275.

¹² Voir M. Fréchette et M. Le Blanc, *op. cit.*

Figure 1
Nombre d'infractions au Code criminel au Québec par catégorie



Source: Direction générale de la sécurité publique, Québec (1981-1991)

En criminologie, trois sortes de bandes sont décrites comme courantes dans les quartiers défavorisés. Premièrement, les bandes conflictuelles qui s'expriment principalement par la violence physique en groupe; elles comptent souvent plusieurs dizaines de membres; elles se caractérisent par un noyau central et une périphérie mouvante composée de plusieurs strates; le leader charismatique est facilement identifiable; elles défendent un territoire; et elles sont aussi reconnaissables par leur habillement. Deuxièmement, les bandes criminelles se concentrent sur le vol et les commerces illicites; elles se composent de cinq à quinze individus; elles se caractérisent par une forte cohésion, un leadership structuré et une division précise des tâches selon les habiletés; elles sont plus ou moins intégrées au milieu criminel adulte; et il leur arrive d'utiliser la violence physique pour défendre un commerce illicite quelconque. Et, troisièmement, les bandes retraitistes centrent leurs activités autour de la consommation des drogues illicites et des nouveaux mouvements culturels; la structure de ces groupes est floue et changeante et il en est de même de la participation; le leadership n'est pas identifié à un individu en particulier et elles sont

plus courantes dans les milieux plus aisés. Ces trois types de bandes sont présents depuis les années 1950 dans les grandes villes d'Amérique du Nord, d'Europe occidentale et du Québec. Il est remarquable, par ailleurs, de constater que les bandes retraitistes et criminelles attirent peu l'attention des médias. Toutefois, les intervenants savent bien qu'elles sont continuellement présentes dans le paysage de la délinquance. Les bandes conflictuelles, par contre, atteignent la notoriété de façon cyclique.

Les spécialistes invoquent trois catégories de facteurs spécifiques pour expliquer la réapparition cyclique des bandes conflictuelles. Elles tendent à fleurir au moment d'une vague d'immigration comme le souligne Miller ¹³. En fait, il est remarquable de constater qu'en criminologie les oeuvres majeures sur les bandes aux États-Unis rapportent une étude qui les présente comme un groupe particulier d'immigrants: ceux de l'Europe centrale dans les années 1920, les Italiens dans les années 1940, les Noirs américains migrant du sud vers le nord pendant les années 1950, l'arrivée de Portoricains au cours des années 1960, des Asiatiques pendant les années 1970 et des immigrants provenant du Mexique et de l'Amérique centrale au cours de la dernière décennie¹⁴. Au Québec, le phénomène actuel des bandes semble également associé à l'immigration récente, en particulier pour les Haïtiens et Jamaïcains ¹⁵.

En plus de l'immigration, il faut mentionner les changements dans les contextes de socialisation des adolescents. Les bandes conflictuelles se manifestent dans les milieux où la monoparentalité est élevée, les écoles détériorées et les activités de loisirs quasi inexistantes ¹⁶. Finalement, un dernier bloc de facteurs est invoqué: les transformations des valeurs sociales. Les adultes d'aujourd'hui sont issus de la révolution culturelle de la fin des années 1960. Celle-ci a mis l'accent sur la tolérance des déviants, sur la libération de la femme et sur la promotion de la personne. Peut-être que la génération actuelle des jeunes réagit aux valeurs de ses parents par des attitudes à l'opposé, c'est une hypothèse bien connue des sociologues. Les jeunes d'aujourd'hui contestent la tolérance en attaquant brutalement les minorités sexuelles ou autres; ils réagissent au féminisme par ce que l'on pourrait nommer le «machoïsme», le culte de la force brutale et de la domination physique; ils mettent en doute la promotion de la personne au détriment de la vie collective en se tournant vers leurs pairs et en se rassemblant en bande.

¹³ W.B. Miller, *Violence by Youth Gangs and Youth Groups as a Crime Problem in Major American Cities*, Washington, National Institute for Juvenile Justice and Delinquency Prevention, 1975.

¹⁴ Voir M. Le Blanc, "Le cycle de la violence physique...», *loc. cit.*

¹⁵ Voir J. Métellus, *op. cit.*

¹⁶ Voir W.B. Miller, *op. cit.*

c) Un modèle pour répertorier les facteurs

[Retour à la table des matières](#)

Qu'il s'agisse du phénomène de la délinquance, tel qu'il se manifeste à travers le temps dans les statistiques officielles ou au fil des études ethnographiques sur les bandes délinquantes, le concept d'organisation sociale différentielle domine, depuis Sutherland¹⁷ l'explication des variations de la trajectoire de la délinquance des adolescents. La délinquance serait enracinée dans la nature de l'organisation sociale, elle fleurirait dans la mesure de la désorganisation sociale, de l'individualisme politique et économique, de la mobilité sociale et des conflits de culture. Aucune étude n'a été, jusqu'à maintenant, en mesure de vérifier un tel modèle macrosociologique par manque de données statistiques appropriées. Les chercheurs se sont en fait limités à l'étude de l'un ou l'autre des facteurs suivants: la structure d'âge, les conditions économiques, la situation politique, le tempérament national, le milieu physique, les contraintes écologiques, la position sociale de divers groupes sociaux, l'organisation de la famille, le système scolaire, les moyens de communication de masse, les politiques et pratiques d'application de la loi et de l'administration de la justice et les occasions de commettre des crimes. Ces facteurs peuvent se regrouper en six domaines principaux; ils sont énumérés dans l'ordre de leur impact indirect sur le niveau de délinquance d'une société: premièrement, le milieu physique et écologique et les conditions économiques, politiques et démographiques; deuxièmement, les éléments de structure sociale (famille, école, etc.) et les caractéristiques de la culture; et, troisièmement, les occasions incitant à la criminalité et les politiques et pratiques de contrôle social.

¹⁷ E. H. Sutherland, *Principles of Criminology*, Philadelphie, Lippincott, 1934.

1.2 La délinquance autorapportée

a) Comparaison des années 1970 et des années 1980

La délinquance autorapportée est, pour sa part, stable à travers le temps. Les infractions criminelles et statutaires, que les adolescents commettent et qui auraient pu conduire à une intervention policière ou judiciaire, sont révélées dans les mêmes proportions lors de sondages auprès d'échantillons représentatifs d'adolescents au cours des années 1970 et 1980 à Montréal¹⁸. Quelque 80% des adolescents rapportent avoir participé à au moins une infraction au Code criminel au cours de la dernière année et moins de 10% à plusieurs d'entre elles (le tableau 1 présente quelques données supplémentaires). Des proportions semblables sont signalées dans la plupart des sociétés occidentales¹⁹. La différence entre les garçons et les filles est moins marquée en matière de délinquance autorapportée, en particulier en ce qui concerne les troubles de comportement et les délits mineurs, qu'en ce qui a trait à la délinquance officielle²⁰. Toutefois, contrairement à la délinquance officielle, l'importance de la classe sociale est nulle quant à la délinquance commune, c'est-à-dire les petits vols, le vandalisme et les bagarres de la très grande majorité des adolescents.

b) Une explication, l'homéostasie

[Retour à la table des matières](#)

Les activités délinquantes autorapportées des adolescents sont donc stables entre le milieu des années 1970 et le milieu des années 1980. Par contre, une étude de Le Blanc et Tremblay²¹ a montré que l'évolution des mécanismes de socialisation des adolescents prend les directions suivantes: l'encadrement s'est resserré sur les adolescents, à la fois dans la famille, à l'école et dans le champ des loisirs; de plus, les

¹⁸ M. Le Blanc et R.E. Tremblay, «Homeostasis: Social Changes Plus Modifications in the Basic Personality of Adolescents Equal Stability of Hidden Delinquency», *International Journal of Adolescence and Youth*, 1, 3, 1988, p. 269-291.

¹⁹ Voir: M. Le Blanc, «La délinquance cachée: une alternative à la délinquance officielle», dans: *Connaître la criminalité: le dernier état de la question*, Presses universitaires d'Aix-Marseille, 1983, p. 109-146.

²⁰ Voir: M. Fréchette et M. Le Blanc, *op. cit.* et M. Le Blanc et R.E. Tremblay, *loc. cit.*

²¹ M. Le Blanc et R.E. Tremblay, *loc. cit.*

jeunes vivent dans un groupe familial de plus en plus restreint, ce qui se traduit par un plus grand nombre de familles monoparentales et des fratries plus petites; en outre, les conditions économiques des familles avec des adolescents se sont détériorées. Ces changements auraient dû faire augmenter la délinquance des adolescents. En contrepartie, la personnalité modale des adolescents s'est ajustée à ces nouvelles réalités sociales: les jeunes d'aujourd'hui sont plus réalistes mais aussi plus émotifs, plus anxieux et plus exposés à l'insécurité. Ces tendances opposées amènent Le Blanc et Tremblay à soutenir que la délinquance des adolescents québécois est dans un état d'homéostasie. Même si les transformations sociales favorisent l'accroissement de la délinquance, l'évolution de la personnalité modale des adolescents vient contrebalancer ces forces et la délinquance se maintient en conséquence au même niveau.

2.

La conduite délictueuse

[Retour à la table des matières](#)

Au Québec, il y a un nombre très important de travaux qui analysent la conduite délictueuse des adolescents. Ces travaux, d'ordre sociologique, psychologique et criminologique, ont été, pour la plupart, recensés²². En conséquence, nous nous limiterons ici à trois objectifs. Premièrement, exposer des résultats originaux, en particulier un modèle du développement de l'activité délictueuse chez les adolescents. Deuxièmement, mettre en évidence les facteurs clés qui ressortent des recherches longitudinales, plus spécifiquement ceux relatifs à la famille, à l'école et aux pairs. Et, troisièmement, résumer une théorie de la régulation personnelle et sociale de l'activité délictueuse. Le lecteur pourra compléter cette synthèse par l'étude des volumes de Fréchette et Le Blanc et Le Blanc et Fréchette et par la recension de Loeber et Le Blanc sur les connaissances développementales qui sont disponibles en criminologie²³. Les volumes sur la conduite délictueuse des adolescents québécois

²² Voir M. Le Blanc, «La délinquance à l'adolescence», dans: D. Szabo et M. Le Blanc, *La criminologie empirique au Québec*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1985, p. 96- 133 et M. Le Blanc, «La conduite délinquante des adolescents et son explication», dans: D. Szabo et M. Le Blanc, *Traité de criminologie empirique*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1993.

²³ M. Fréchette et M. Le Blanc, *op. cit.* (note 2); M. Le Blanc et M. Fréchette, *op. cit.* (note 3); R. Loeber et M. Le Blanc, «Toward a Developmental Criminology», dans: M. Tonry et M.N. Morris (sous la direction de), *op. cit.*, p. 373-473.

proposent notamment une analyse comparative d'un échantillon d'adolescents conventionnels et d'un échantillon de pupilles du tribunal de la jeunesse.

2.1 Le développement de l'activité délictueuse

[Retour à la table des matières](#)

Le Blanc et Fréchette²⁴ ont identifié deux processus qui assurent le développement de l'activité délictueuse: l'activation et l'aggravation. Le processus d'activation renvoie à la manière dont l'agir délinquant est stimulé dès qu'il s'amorce. Une fois que ce processus a joué, le résultat est une activité délictueuse marquée par un niveau élevé de fréquence (l'accélération), de durée (la stabilisation) et de variété (la diversification), avec en plus la présence de précocité. Les données du tableau 2 établissent l'effet de la précocité sur la productivité ultérieure chez les jeunes délinquants. Ce qui est remarquable dans les distributions des médianes de fréquence, de durée et de variété, c'est leur décroissance monotonique. Ces tendances s'observent également pour les adolescents conventionnels²⁵ et même chez les prépubères²⁶.

En somme, l'effet d'activation passe par plusieurs voies. La première est celle de la stabilisation, la précocité s'affirme alors source puissante de durée; les activités illicites sont persistantes mais elles ne sont pas nécessairement abondantes et (ou) variées. La seconde voie est celle de l'accélération, l'apparition de l'agir délictueux, soit au cours de la latence, soit au milieu de l'adolescence, entraînant une fréquence élevée; les activités illégales sont alors nombreuses mais elles ne sont pas nécessairement variées et (ou) durables. La troisième voie est celle de la diversification, la précocité favorisant un degré important de diversité délictueuse; les activités criminelles sont alors hétérogènes mais elles ne sont pas nécessairement abondantes et (ou) durables. Finalement, la quatrième voie, la plus criminogène de toutes, prend appui sur l'interaction entre la durée, la fréquence et la variété sur un fond de précocité, les activités délictueuses débutent tôt et par la suite deviennent

²⁴ Dans *Male Criminal Activity*, *op. cit.*

²⁵ Voir R. Loeber et M. Le Blanc, *op. cit.*

²⁶ Voir M. Le Blanc et P. McDuff, *Activité délictueuse, troubles de comportement et expérience familiale au cours de la latence*, Montréal, Groupe de recherche sur l'inadaptation psycho-sociale chez l'enfant, Université de Montréal, 1991.

abondantes, variées et durables de par l'effet dynamique de ces trois mécanismes l'un sur l'autre. C'est ainsi que la délinquance chronique se construit.

La question de l'aggravation, de l'existence d'une séquence spécifique de conduites délictueuses dans le développement de l'activité délictueuse, est âprement débattue dans les cercles criminologiques²⁷. Les analyses de Fréchette et Le Blanc et de Le Blanc et Fréchette²⁸ sur la délinquance autorapportée des jeunes délinquants montrent, d'une part, que les types de délits semblent s'enchaîner de façon spécifique selon l'âge du début, la durée et l'âge d'arrêt de l'activité délictueuse et, d'autre part, que les types de délits commis, la fréquence, la gravité et la violence des activités délinquantes changent à mesure que l'âge s'accroît. La figure 2 illustre ce phénomène d'une autre manière. L'abscisse de cette figure représentait l'âge des individus et l'ordonnée les types de délits; l'ordre des délits était déterminé par l'âge moyen du début de chaque type de délits. En faisant l'examen de ce graphique, la conclusion s'est imposée qu'une séquence spécifique de délits existe dans le développement de l'activité délictueuse. Cinq stades de développement de l'activité délictueuse émergent: l'apparition, l'exploration, l'explosion, la conflagration et le débordement.

Au départ, habituellement entre huit et dix ans, les activités délictueuses s'affirment homogènes et bénignes, s'exprimant à peu près strictement sous la forme de menus larcins; c'est le stade de l'apparition ou de l'émergence. Par la suite, les essais se poursuivent, généralement entre dix et douze ans, par une diversification et une aggravation des délits; avec essentiellement le vol à l'étalage et le vandalisme, c'est le stade de l'exploration. Ultérieurement, autour de treize ans, une augmentation substantielle de la variété et de la gravité des délits apparaît et quatre nouveaux types de délits prennent leur essor, qui sont le vol simple, les désordres publics, le vol avec effraction et le vol d'une personne; c'est le stade de l'explosion avec, très certainement comme épine dorsale, le vol avec effraction, qui à cause de sa longévité plus importante, constitue le ferment majeur de cette nouvelle expansion. Ensuite, autour de quinze ans, l'hétérogénéité, la variété et la gravité augmentent encore en même temps que la rétention est présente et quatre types de délits viennent étoffer cette amplification, soit le commerce des drogues, le vol d'un véhicule à moteur, le vol grave et l'attaque d'une personne; c'est le stade de la conflagration. Finalement, un cinquième stade se manifeste uniquement au cours de l'âge adulte, celui du débordement vers des formes plus astucieuses ou plus violentes d'agir délictueux. De plus, le chevauchement des durées à la figure 2 illustre très bien le phénomène de la rétention des délits d'un stade à un autre, particulièrement en ce qui concerne les stades de l'exploration et de l'explosion, de l'explosion et de la conflagration.

²⁷ Blumstein *et al.*, *Criminal Career and Career Criminals* (vol. 1 et 2), Washington, D.C.; National Academy Press.

²⁸ Voir notes 2 et 3.

TABLEAU 1
La prévalence de la délinquance à Montréal en 1974 et en 1985 (en%)

	Total		Garçons		Filles	
	1974	1985	1974	1985	1974	1985
Délinquance	84	81	93	90	77	73
Délinquance grave	10	10	20	16	2	5

TABLEAU 2
Processus d'activation: médianes de fréquence, durée et variété selon l'âge au début de l'activité délictueuse cachée

Âge Début	Accélération Fréquence	Stabilisation Durée	Diversification Variété
4	92	18	7
5	131	14,5	7,5
6	56	13	6,5
7	46,5	11,75	4,37
8	41	11,75	6,33
9	82,5	9,37	6
10	18	9	6,25
11	4,5	5,5	4,5
12	12	8,5	6,17
13	11,5	7	5,5
14	18,5	6,33	4,75
15	12,75	6	3,75
16	17	6,75	4
17	13,5	2,5	2,5
18	11,5	5	2
19	7,5	3	4
20	3,33		0
21	2		1
22	4		1

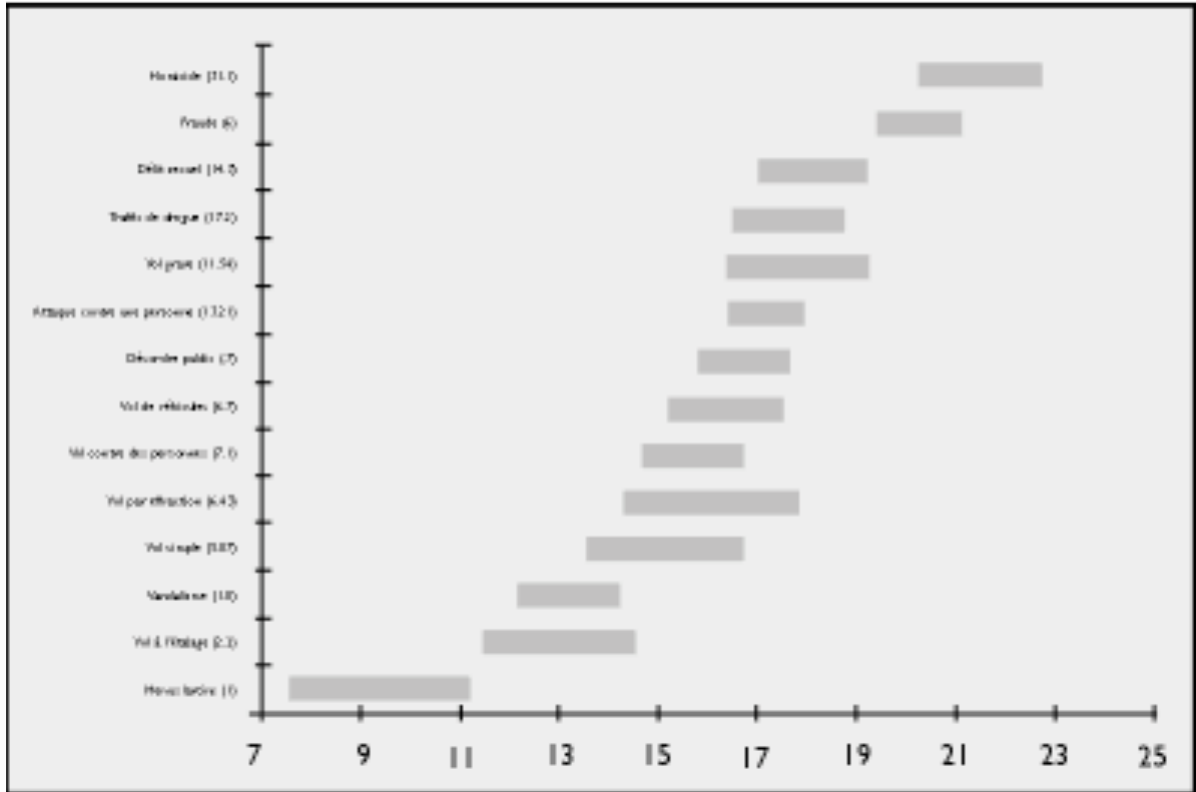
Source: M. Le Blanc et M. Fréchette, *Male Criminal Activity, from Childhood through Youth: Multilevel and Developmental Perspectives*, New York, Springer-Verlag, 1989.

Source: Voir tableau 2.

Figure 2

Gradation des délits, médianes des âges du début et de la durée selon de type de délits, l'âge et la gravité.

Figure 2
Gradation des délits, médianes des âges du début et de durée selon le type de délits, l'âge et la gravité



Le Blanc et al.²⁹ rapportent qu'une proportion substantielle des adolescents conventionnels progressent de délits moins graves vers des délits plus graves, particulièrement de l'apparition à l'exploration et dans une proportion moindre de l'exploration à l'explosion. Et, Le Blanc et Fréchette³⁰ signalent que 92% des jeunes délinquants progressent lorsque les cinq stades sont considérés, 31% gagnent un échelon, 43% deux échelons, 25% trois échelons et 3% quatre échelons.

²⁹ M. Le Blanc G. côté et R Loeber, «Temporal Paths in Delinquency: Stability, Regression and Progression Analyzed with Panel Data from an Adolescent and a Delinquent Sample», *Canadian Journal of Criminology*, 33, 1, 1991, p. 23-44.

³⁰ Voir note 3.

2.2 Les facteurs clés d'ordre psychologique et social

Il ne saurait être question de synthétiser l'ensemble des travaux nombreux sur le thème de l'influence des facteurs sociaux et psychologiques ou même de résumer tous ceux réalisés au Québec³¹. On se bornera plutôt à souligner quelques progrès récents.

a) Famille

[Retour à la table des matières](#)

La documentation criminologique sur le rôle de la famille dans la genèse de la conduite délictueuse est abondante, ce qui est tout à fait compréhensible car la famille est le premier agent de socialisation de l'enfant. Deux questions reviennent constamment dans les écrits: quel type de famille est le plus néfaste? Quel facteur familial est davantage actif?

Toutes les études s'entendent pour démontrer que c'est dans les familles brisées, en comparaison des familles intactes, que l'on retrouve davantage de délinquance, tout comme pour les autres formes de troubles de comportement. Toutefois, les familles monoparentales matricentriques présentent un taux de délinquance moins élevé que les familles reconstituées et beaucoup moins élevé que les familles monoparentales patricentriques³². Ce que ces auteurs ont aussi établi, c'est que le fonctionnement psychosocial de la famille est affecté de la même manière par ces types de familles. Les familles les plus déficientes sont les familles monoparentales patricentriques, suivies des familles reconstituées, ensuite des familles monoparentales matricentriques et enfin des familles intactes.

³¹ Voir: M. Le Blanc et RE. Tremblay, *op. cit.*; M. Le Blanc, «La délinquance à l'adolescence», *loc. cit.*; M. Fréchette et M. Le Blanc, *op. cit.* (note 2).

³² M. Le Blanc, P. McDuff et RE. Tremblay, «Types de famille, conditions de vie, fonctionnement du système familial et mésadaptation sociale au cours de la latence et de l'adolescence dans les milieux défavorisés», *Santé mentale au Québec*, XVI, 1,1991.

Par contre, le mécanisme en vertu duquel les facteurs familiaux modulent l'activité délictueuse est indépendant du type de famille. Cinq domaines principaux de facteurs le constituent: les conditions structurelles, la conjugalité, les liens psychosociaux, l'exposition aux modèles déviants et les contraintes sociales³³. Les analyses de Le Blanc et Ouimet³⁴ établissent que les conditions structurelles (statut socio-économique, grandeur de la famille, travail de la mère, etc.) et la conjugalité (rapports affectifs entre les parents, discorde, etc.) n'affichent pas de liens directs avec la conduite délictueuse, mais qu'elles déterminent la qualité des liens entre l'enfant et ses parents et l'importance des modèles déviants. Ces deux dernières catégories de variables ne manifestent pas davantage de rapports directs avec la conduite délictueuse; elles modulent plutôt les contraintes. Les contraintes intériorisées (légitimité des normes familiales, etc.) et imposées (règles, supervision et sanctions) présentent les seuls liens directs avec la conduite délictueuse; plus elles sont déficientes, plus le niveau de délinquance de l'individu est élevé. Elles agissent comme une sorte de catalyseur de l'impact de l'ensemble des facteurs familiaux.

Ce mécanisme semble indépendant de l'âge — il a également été observé chez des prépubères³⁵ — et du sexe de l'adolescent. Le Blanc et Ouimet montrent qu'il s'applique à la fois aux filles et aux garçons même si les facteurs affectifs présentent un poids plus élevé chez les filles et la conjugalité, une importance supérieure chez les garçons. Quant à la valeur prédictive de ces divers domaines de variables, les contraintes dominent pour la délinquance à la fin de l'adolescence et les liens psychosociaux pour expliquer la criminalité adulte³⁶.

³³ Sur chacun des facteurs, voir R. Leober et M. Strouthamer-Loeber, «Family Factors as Correlates and Predictors of Juvenile Conduct Problems and Delinquency», dans: M. Tonry et M.N. Morris (sous la direction de), *Crime and Justice: An Annual Review* (vol. 7), Chicago, Chicago University Press, 1986, p. 29-150.

³⁴ M. Le Blanc et G. Ouimet, «Système familial et conduite délinquante au cours de l'adolescence à Montréal en 1985», *Santé mentale au Québec*, XIII, 2, 1988, p. 119-134.

³⁵ M. Le Blanc et P. McDuff, *L'activité délictueuse au cours de la latence*, op. cit.

³⁶ M. Le Blanc «Family Dynamics, Adolescent Delinquency and Adult Criminality», *Psychiatry*, 55,1, 1992.

b) L'école

[Retour à la table des matières](#)

Si la délinquance apparaît comme une activité illicite courante au cours de l'adolescence, elle est peu répandue en milieu scolaire; par contre, la relation entre l'inadaptation scolaire et la délinquance s'avère significative et bidirectionnelle ³⁷. Le Blanc et al. ³⁸ proposent et vérifient un modèle explicatif qui comprend cinq catégories principales de variables scolaires: les conditions structurelles (l'éducation des parents etc.), la performance (retard scolaire, résultats), les liens avec l'école (attachement au professeur, engagement envers l'école, etc.), la conduite en milieu scolaire et les sanctions imposées par le milieu scolaire. Les analyses révèlent que seules les deux dernières catégories de variables affichent des liens directs avec la conduite délictueuse; la performance et les liens, tout en interagissant, médiatisent l'impact des conditions structurelles sur la conduite et les sanctions. Ce modèle est valide pour les deux sexes et divers groupes d'âge; toutefois, quand il s'agit d'expliquer la criminalité adulte, les variables relatives à la performance prennent le dessus sur les variables en rapport aux liens psychosociaux ³⁹.

A priori, on serait porté à croire que l'abandon scolaire exerce un effet négatif sur la conduite délictueuse, tout comme les facteurs des cinq catégories précédentes. À l'opposé de cette hypothèse, Fréchette et Le Blanc ⁴⁰ montrent bien que dans certains cas l'abandon scolaire entraîne une réduction de la délinquance, mais que l'accès au travail doit être considéré comme la source prioritaire de l'intégration sociale à la fin de l'adolescence. Si l'échec scolaire est un facteur important en soi, c'est l'ensemble du processus de transition de l'école vers le monde du travail qui doit être considéré pour bien rendre compte de l'évolution de la délinquance. De son succès dépend en grande partie l'abandon de l'activité délictueuse ⁴¹.

³⁷ M. Le Blanc «L'école, mécanisme amplificateur de la délinquance des adolescents», dans: M. Crespo et C. Lessard, *Éducation en milieu urbain*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1985, p. 367-396.

³⁸ M. Le Blanc, E. Vallière et P. McDuff, «Adolescents' School Experience and Self-reported Offending: A Longitudinal Test of a Serial Control Theory», *International Journal of Youth and Adolescence*, 3, 3-4, 1992, p. 191-247.

³⁹ M. Le Blanc, E. Vallière, P. McDuff, «Beyond Experience, Delinquency, and Criminality: The Production Power of Serial Control Theory for Males», *Canadian Journal of Criminology*, 1993.

⁴⁰ M. Fréchette et M. Le Blanc, *op. cit.*

⁴¹ M. Le Blanc, «Late Adolescence Deceleration of Criminal Activity and Development of Self and Social Control: concomitant Changes for Normative and Delinquent Samples», *Studies in Crime and Crime Prevention*, 1, 2, 1992, p. 25-56.

c) Les pairs délinquants

En criminologie, on a constamment évoqué l'influence des pairs, et plus particulièrement des pairs délinquants, comme facteur central dans l'explication de la conduite délictueuse. Plusieurs travaux québécois soutiennent cette position⁴². Les amis délinquants, qu'ils apparaissent d'ailleurs avant ou après les premières manifestations délictueuses, semblent constituer une condition tout à fait propice au développement de la conduite délinquante. Particulièrement si la présence de pairs délinquants s'accompagne d'un mode déviant d'occupation du temps libre (peu de participation aux loisirs organisés, travail après l'école, flânerie, fréquentation des arcades, etc.) et de certaines activités qui encouragent la conduite délictueuse (consommation de drogues, désordres de conduite, activités sexuelles précoces, etc.).

d) Les facteurs psychologiques

[Retour à la table des matières](#)

En comparaison des facteurs sociaux précédents, les facteurs psychologiques occupent une place secondaire dans l'explication de la conduite délictueuse des adolescents⁴³. Toutefois, ils permettent de distinguer facilement les adolescents conventionnels des jeunes délinquants, ces derniers affichant des retards développementaux majeurs. En plus, Fréchette et Le Blanc⁴⁴ établissent que les facteurs psychologiques surpassent les facteurs sociaux lorsqu'il s'agit de rendre compte du développement de la conduite délictueuse; ils constituent les facteurs dominants pour expliquer la délinquance chronique. Ainsi, la délinquance commune des adolescents s'expliquerait presque exclusivement par des facteurs sociaux des domaines de la famille, de l'école et des pairs, alors que la délinquance distinctive serait avant tout la résultante d'un blocage du développement psychologique vers l'allocentrisme.

⁴² Voir M. Fréchette et M. Le Blanc, *op. cit.*

⁴³ M. Le Blanc, M. Ouimet et R.E. Tremblay, «An Integrative Control Theory of Delinquent Behavior: a Validation 1976-1985», *Psychiatry*, 51, printemps 1988, p. 164-176.

⁴⁴ M. Fréchette et M. Le Blanc, *op. cit.*

2.3 La régulation personnelle et sociale

[Retour à la table des matières](#)

Hirschi formulait, dans son volume *Causes of Delinquency* en 1969⁴⁵, une théorie du lien social pour expliquer la conduite délictueuse. Il affirmait que la force du lien de l'individu avec la société garantit sa conformité aux standards conventionnels de conduite ou, en contrepartie, qu'un lien faible avec la société favorise la commission d'actes délinquants. Le lien social peut se nouer avec diverses institutions, plus particulièrement l'école, la famille et les pairs en ce qui concerne l'adolescent. Ce lien a quatre sources: l'attachement, l'engagement, l'investissement et la croyance. Au cours des vingt dernières années, cette théorie est devenue la théorie dominante de la criminologie. La très grande majorité des publications théoriques s'y réfèrent pour l'appuyer, la critiquer ou y intégrer d'autres éléments⁴⁶. Par ailleurs, plus de quarante-cinq études empiriques viennent confirmer cette théorie⁴⁷. Caplan et Le Blanc⁴⁸ ont vérifié les résultats de Hirschi sur un échantillon d'adolescents montréalais. Les mêmes auteurs ont formalisé la théorie⁴⁹, sans compter diverses autres élaborations⁵⁰.

La régulation de l'activité délictueuse s'opère à travers les interactions réciproques entre quatre composantes: les liens que l'individu noue avec la société et ses membres, la contrainte exercée par les institutions sociales, le niveau de

⁴⁵ T. Hirschi, *Causes of Delinquency*, Berkeley, University of California Press, 1969.

⁴⁶ S. Messner, M. Krohn et A. Liska, *Theoretical Integration in the Study of Deviance and Crime, Problems and Prospects*, Albany, The State University of New York Press, 1989.

⁴⁷ Voir la recension de K. Kempf, «Hirschi's Theory of Social Control: is it Fertile but not yet Fecund?», *Advances in Theoretical Criminology*, 4, 1992.

⁴⁸ M. Le Blanc et A. Caplan, «A Cross-cultural Verification of Hirschi's Social Control Theory», *International Journal of Comparative and Applied Criminal Justice*, 9, 2, 1985, p. 123-138.

⁴⁹ M. Le Blanc et A. Caplan, «Theoretical Formalization, a Necessity: the Example of Hirschi's Ending Theory», *Advances in Theoretical Criminology*, 4, 1992, p. 329-431.

⁵⁰ M. Le Blanc et L. Biron, *Vers une théorie intégrative de la régulation de la conduite délinquante des garçons*, Rapport de recherche: *Structure et dynamique du comportement délinquant*, rapport final, volume IV, Groupe de recherche sur l'inadaptation juvénile, Université de Montréal, 1980; M. Le Blanc, «Vers une théorie intégrative de la régulation de la conduite délinquante», *Annales de Vaucresson*, 20, 1983, p. 1-34; M. Le Blanc «Pour une approche intégrative de la conduite délinquante des adolescents», *Criminologie*, XX, 2, 1986, p. 73-96; M. Le Blanc, M. Ouimet et R.E. Tremblay, *loc. cit.* (note 43); M. Le Blanc, P. McDuff et M. Fréchette, *MASPAQ: mesures de l'adaptation sociale et personnelle pour les adolescents québécois*, Groupe de recherche sur l'inadaptation psychosociale chez l'enfant, Université de Montréal, 1990.

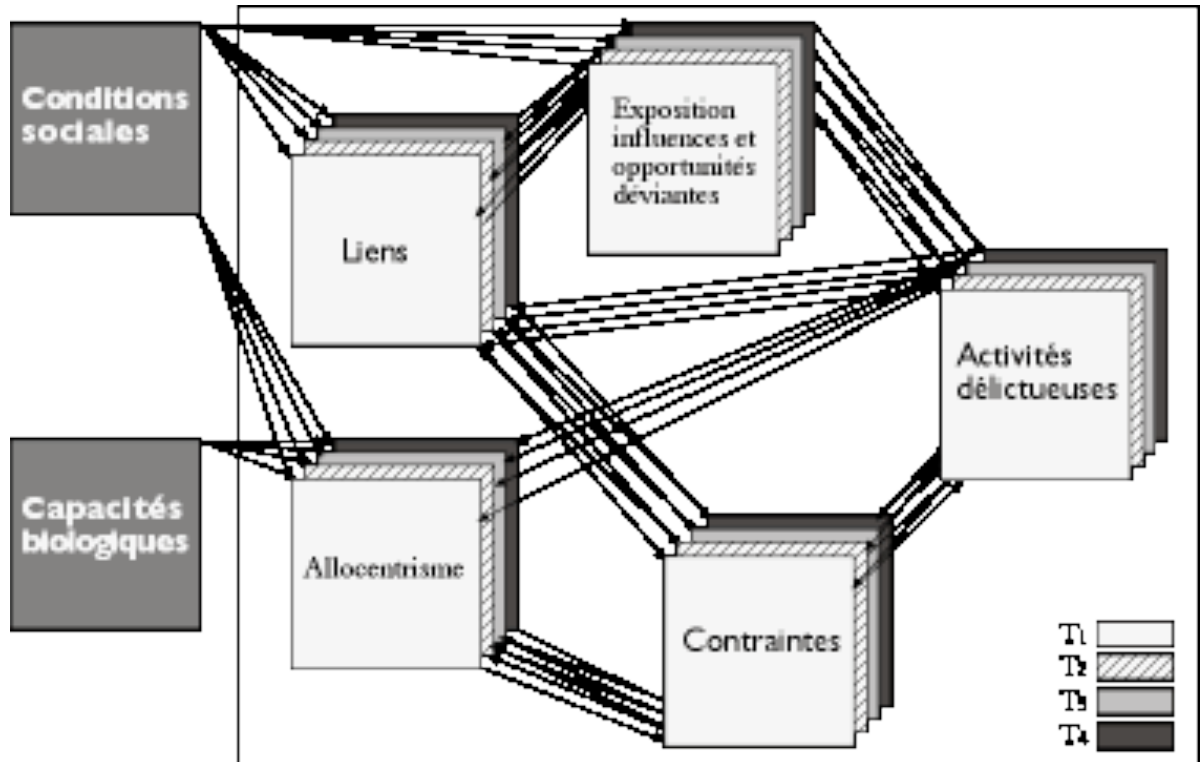
développement de l'allocentrisme de l'individu et le degré d'exposition aux influences et aux situations déviantes et délictueuses. Ces interactions réciproques sont modulées par diverses conditions. La figure 3 montre que la régulation de la conduite délictueuse s'opère dans le contexte de diverses *conditions* sociales et de la *capacité* biologique. L'importance des composantes régulatrices et la nature des interactions qu'elles entretiennent peuvent varier en fonction des contextes. Ces conditions qui influent sur la régulation sont le sexe et l'âge de l'individu, des caractéristiques sociales de son milieu de vie, des traits biologiques de la personne ou des composantes de son environnement. Ces conditions individuelles et sociales agissent donc comme des variables contextuelles sur le mécanisme de régulation de l'activité illicite, elles sont des facteurs de risque.

Les liens que l'individu noue avec les institutions et leurs membres sont de trois ordres: l'attachement aux personnes, l'investissement dans les activités conventionnelles et l'engagement envers les institutions; les deux premières formes de liens se conjuguent comme source de la dernière alors que celle-ci contribue à la consolidation des deux premières. La définition de cette composante du système de régulation de l'activité délictueuse revient à Hirschi. L'individu peut s'attacher à diverses personnes, d'abord à ses parents, son père, sa mère et les membres de sa fratrie, ensuite à des personnes en position d'autorité, ses professeurs, son instructeur dans une équipe sportive, etc., ou à des personnes de son groupe d'âge, ses pairs. Le premier de ces types d'attachement permet le développement des autres types qui, par rétroaction, renforcent le premier. Ces attachements se construisent dans la mesure où l'individu communique avec les personnes en cause; la communication soutiendra une perception adéquate de leurs attentes avec comme conséquence qu'elle favorisera l'assimilation affective à ces personnes. Sur les bases de l'attachement aux personnes, l'individu est en mesure de cultiver son investissement dans la vie sociale des milieux qu'il fréquente et son engagement envers les institutions. L'investissement correspond au temps que l'individu consacre à diverses activités conventionnelles, à remplir ses obligations scolaires, à participer à la vie familiale, à occuper ses temps libres. L'engagement renvoie à la manière dont l'individu se crée une obligation, principalement par rapport à l'éducation, à la religion et aux sports ou à la culture. L'adulte pourra remplacer l'éducation par le travail et le succès et il y ajoutera le couple et la famille comme institutions à l'égard desquelles il peut investir et s'engager. L'émergence d'une obligation envers les institutions sociales repose sur le mécanisme suivant: l'équilibre qui s'établit entre les capacités et la performance supporte les aspirations et le sentiment de compétence, tandis que celui-ci permet d'affermir l'attitude d'acceptation de l'institution qui, en contrepartie, renforce les aspirations et le sentiment de compétence. Cette dynamique des attitudes sur un fond de capacité et de performance conduit donc à l'engagement, au développement du sens de l'obligation à l'égard d'une institution. Il est aussi supporté par le niveau des

investissements dans la vie sociale de chacune des institutions qui constituent les points d'ancrage de l'individu.

Figure 3

La régulation personnelle et sociale de l'activité délictueuse



Source: M. Le Blanc, P. McDuff et M. Fréchette, *MASPAQ Mesures de l'adaptation sociale et personnelle pour les adolescents québécois*. Montréal, GRIP, Université de Montréal, 1990.

L'allocentrisme est le mouvement de la personne humaine vers ce qui est différent d'elle, c'est la disposition à s'orienter vers les autres et une capacité de s'intéresser aux autres pour eux-mêmes. Fréchette et Le Blanc⁵¹ utilisent cette notion pour synthétiser l'ensemble des travaux sur la personnalité des délinquants. Elle tire son importance du fait que l'homme, par sa nature même, est voué à la communication, à la relation et à l'échange avec autrui. Le schéma normatif du développement, tel que présenté dans les divers modèles et théories du développement de la personne humaine, propose justement les étapes de cette progression vers l'allocentrisme. En

⁵¹ M. Fréchette et M. Le Blanc, *op. cit.*

contrepartie, les écrits en psycho-criminologie décrivent le délinquant comme un egocentrique, une personne qui rapporte tout à soi et qui favorise son intérêt avant tout. Il traduit une centration excessive, rigide et univoque sur sa propre personne, il maintient un niveau d'égocentrisme qui n'est pas approprié en regard du développement psychologique attendu pour un individu de son âge. L'allocentrisme protège contre les conduites agressives et prédatrices, il soutient la conformité aux standards conventionnels de conduite et il est tributaire des capacités biologiques et intellectuelles et du tempérament de l'individu. Il en résulte que les liens avec la société, l'attachement aux personnes, l'investissement dans les activités conventionnelles et l'engagement envers les institutions deviennent plus difficiles à nouer pour l'individu égocentrique. La réceptivité aux contraintes sociales s'en trouve tout autant diminuée chez la personne affectée par un tel retard du développement alors que la sensibilité aux influences déviantes devient plus grande dans ce contexte.

Les contraintes sociales qu'exerce la société pour bloquer l'activité délictueuse peuvent être classées en quatre catégories suivant la combinaison des deux dimensions suivantes: internes ou externes et formelles ou informelles. Les premiers théoriciens de la régulation distinguaient entre les contrôles externes et internes ou directs et indirects, mais Hirschi n'a pas cru bon d'intégrer explicitement cette distinction à sa théorie. Ce faisant, il oubliait une composante dont Durkheim⁵² avait reconnu l'importance en identifiant la punition, les normes et la surveillance comme des types de conduite extérieurs à l'individu et doués d'une puissance impérative et coercitive en vertu de laquelle ils s'imposent à lui, qu'il le veuille ou non. La contrainte est formelle s'il s'agit d'une réaction appréhendée ou effective de la part des organismes du système de justice ou d'autres institutions, par exemple l'école. La contrainte est informelle lorsqu'il s'agit de la réaction de personnes avec qui l'individu entretient des relations interpersonnelles de nature intime comme avec des membres de la famille ou ses amis. Elle se manifeste alors sous la forme de l'établissement de règles de conduite, de la surveillance et de l'application de sanctions; l'adhésion aux normes est aussi une forme de contrainte informelle. La contrainte est externe si elle se rapporte à des conduites manifestées par des personnes de l'entourage de l'individu; il s'agit à la fois des sanctions formelles et informelles. Finalement, la contrainte est interne ou intériorisée dans la mesure où l'individu a fait siennes les normes de conduite édictées par l'école, les parents et la société globale; il s'agit ici de l'adhésion aux normes, ce que Hirschi nommait croyances, et de la perception du risque d'une sanction formelle. Si la contrainte externe précède la contrainte interne dans le processus de socialisation des enfants, celle-ci demeure la dernière barrière à l'activité délictueuse, sinon la plus étanche à partir de l'adolescence. La contrainte formelle est indépendante de la contrainte informelle, entre autres raisons parce qu'elle ne s'applique qu'à un nombre très limité d'individus. Si la contrainte sociale s'affiche

⁵² Émile Durkheim, *De l'éducation morale*, Paris, Presses universitaires de France, 1924.

comme la dernière digue qui protège l'individu de l'activité délictueuse, la réceptivité que chacun manifeste à celle-ci dépend des liens noués avec la société et du niveau d'allocentrisme atteint. L'individu réceptif à la contrainte, celui qui adhère solidement aux normes, sera moins susceptible de succomber aux influences et aux situations déviantes.

L'exposition aux influences et aux situations déviantes et délinquantes est une composante du système de régulation dont l'importance a été reconnue en criminologie depuis la formulation de la théorie de l'association différentielle de Sutherland en 1934. Depuis, les recherches empiriques et les modèles théoriques ont démontré son importance pour expliquer l'activité illicite, mais cette dimension a toutefois été trop longtemps limitée aux amis délinquants. En effet, les influences déviantes et les occasions de commettre des délits peuvent se manifester suivant diverses autres modalités: par exemple, la télévision, et en particulier regarder la violence télévisée, la participation à d'autres activités déviantes (consommation de drogues licites et illicites, précocité dans les rapports sexuels, etc.), le fait de demeurer dans une communauté où le taux de délinquance est élevé et où les situations criminelles sont nombreuses, l'implication dans des activités routinières non conventionnelles (flâner en groupe, fréquenter les arcades, travailler en étudiant, etc.) et le fait de prendre part à des activités conventionnelles en dehors de la maison (sportives ou culturelles). La sensibilité aux influences déviantes et aux situations criminelles entraîne la non-conformité aux standards de conduite dans la mesure où la dynamique suivante est enclenchée. L'engagement dans des activités routinières non conventionnelles et la participation à d'autres activités déviantes augmentent la probabilité qu'a l'adolescent de rencontrer des pairs délinquants et de s'y associer; par ailleurs, la participation à de telles activités sera rendue plus probable si la personne est sensibilisée par la télévision aux modalités violentes de relations interpersonnelles et si elle est active en dehors de son milieu familial. De plus, le fait de demeurer dans une communauté dont le taux de délinquance est élevé accroîtra les occasions d'association avec des pairs délinquants, tandis que la personne qui demeure dans un quartier où les situations criminelles sont nombreuses risquera davantage d'y succomber. En somme, les influences déviantes et les situations criminelles auront un impact déterminant sur la conduite des individus dans la mesure où elles seront renforcées par l'association avec des pairs délinquants. Et il s'ensuivra que ces affiliations privilégiées seront une source majeure de l'activité délictueuse. Ainsi, un allocentrisme insuffisant, des liens ténus avec la société et des contraintes sociales déficientes accroîtront la sensibilité aux influences déviantes et la possibilité de céder aux occasions de criminalité et entraîneront ainsi un accroissement de l'activité délictueuse. Par ailleurs, cette sensibilité rendra les liens plus difficiles avec la société et ses membres, elle brouillera la réceptivité aux contraintes sociales et elle ralentira la croissance de l'allocentrisme.

L'activité délictueuse est régularisée par les forces et les contre-forces associées au niveau de développement personnel atteint, à la solidité des liens construits avec la société et ses membres, à la puissance des contraintes sociales exercées et au degré d'exposition aux influences et occasions déviantes disponibles. La régulation de l'activité délictueuse s'accomplit non seulement par une mécanique générale qui transcende les institutions responsables de la socialisation, celles décrites ci-dessus, mais elle s'opère aussi au niveau de chacune d'entre elles. Ainsi, en ce qui concerne les institutions prédominantes pour les adolescents, les normes sociales, la famille, les pairs, l'école et les activités routinières, la régulation de la conduite délictueuse peut être représentée par des théories de moyenne portée⁵³.

Les avenues de recherche

[Retour à la table des matières](#)

Les premières recherches sur la délinquance des adolescents datent des années 1940⁵⁴ et elles n'ont pas cessé depuis. Bien que la recherche sur la délinquance des adolescents soit relativement développée au Québec, il n'en demeure pas moins que plusieurs champs restent encore en friche, cela en ce qui regarde tant le phénomène que la conduite.

Au niveau du phénomène, deux avenues apparaissent particulièrement intéressantes. D'une part, mettre en rapport la trajectoire de la délinquance et l'évolution de divers facteurs économiques, politiques, culturels, etc., de manière à déceler quels sont ceux qui modulent la trajectoire. D'autre part, les différences régionales devraient faire l'objet d'une description approfondie et d'une exploration des facteurs qui en rendent compte.

Au niveau de la conduite délictueuse des adolescents, plusieurs questions sont particulièrement d'actualité: comment se distinguent les explications de la délinquance des filles et des garçons? La délinquance des adolescents appartenant aux diverses communautés culturelles et minorités visibles a-t-elle des causes différentes de celle de la majorité des adolescents? Peut-on vérifier les résultats obtenus au cours

⁵³ Voir M. Le Blanc, McDuff et Fréchette, *MASPAQ...*, *op. cit.*

⁵⁴ J. Beausoleil, *Comment prévenir la délinquance*, Montréal, Beauchemin, 1949.

d'études conduites au cours des années 1970 et 1980? Les causes des troubles graves du comportement, selon la Loi sur la protection de la jeunesse, sont-elles différentes des causes de la conduite délictueuse? En plus de ces questions empiriques, il faut continuer à raffiner les modèles théoriques comme celui exposé ci-dessus. Un autre impératif devrait retenir l'attention des chercheurs: faire des études à l'extérieur de Montréal. En somme, beaucoup de progrès ont été réalisés dans la connaissance de la délinquance des adolescents mais beaucoup de tâches attendent encore les scientifiques du Québec. Il conviendrait de procéder à la fois à des études épidémiologiques et ethnographiques de ce phénomène.

Plusieurs de ces avenues de recherche concernent des travaux de nature épidémiologique et descriptive. Ils pourraient être conduits par des étudiants gradués, mais ils sont de plus en plus laissés de côté par les chercheurs universitaires. C'est pour cette raison qu'un observatoire permanent ne serait pas superflu. Il aurait pour mission de rendre compte de façon régulière et d'analyser en profondeur les causes des variations de la délinquance des adolescents dans l'espace et le temps. De plus, un tel observatoire pourrait conduire, à intervalles réguliers, des enquêtes de délinquance autorapportées pour compléter les données officielles. Ce pourrait être une entreprise conjointe des ministères responsables de la délinquance et des milieux universitaires.

Pour ce qui touche la conduite délictueuse des adolescents, les questions à étudier sont encore plus nombreuses. Commençons par la commission des délits. Une seule étude décrit les modalités de passage à l'acte que pratiquent les adolescents⁵⁵ et ces travaux datent du milieu des années 1970. Non seulement faudrait-il reprendre ce type d'étude, mais il conviendrait de procéder à des analyses exhaustives des principaux délits que commettent les adolescents: le vol avec effraction, le vol d'un véhicule à moteur, les agressions physiques, le vol à l'étalage, la revente des drogues illicites, etc. Mais au-delà de ces travaux, il faudrait évaluer la pertinence des principales théories du passage à l'acte: l'homme rationnel, l'opportunité, etc.

Concernant le développement de la conduite délictueuse au cours de l'adolescence, il faudrait compléter les études déjà effectuées pour valider l'existence des mécanismes d'activation, d'aggravation et de désistement que les données soutiennent. De nouvelles questions sont cependant d'importance primordiale: la surconsommation des drogues illicites influence-t-elle le développement de la conduite délictueuse? son développement suit-il un modèle semblable pour les filles et les garçons, les adolescents appartenant à diverses minorités ethniques? l'activation est-elle un précurseur automatique de l'aggravation de la conduite délictueuse?

⁵⁵ M. Fréchette et M. Le Blanc, *op. cit.*

Pour ce qui est des domaines principaux de facteurs explicatifs, la famille, l'école, les pairs et les traits psychologiques, le nombre de questions sans réponse est infini. Toutefois, il est possible d'affirmer que la liste des facteurs explicatifs potentiels est relativement complète. La tâche essentielle consiste à comprendre comment les facteurs se combinent ou pourquoi une même cause ne donne pas toujours les mêmes effets. Un autre domaine important est la compréhension de la combinaison des effets macro et micro; par exemple, comment l'environnement scolaire (grandeur de l'école, composition, ressources, etc.) et l'expérience scolaire (les résultats, les rapports avec les professeurs, l'engagement à l'égard de l'éducation, etc.) se conjuguent pour encourager ou décourager l'activité délinquante d'un adolescent. Ou, comment le type de structure familiale et les caractéristiques des parents se conjuguent pour favoriser un climat psychosocial donné et des méthodes disciplinaires spécifiques dont il résulte des conduites délinquantes. En fait, la question primordiale concernant les causes de la conduite délinquante des garçons est la suivante: comment se combinent les différents facteurs explicatifs? La réponse à cette question a des implications pratiques, les combinaisons de facteurs permettant de définir des types de délinquants qui requièrent des interventions spécifiques.

Sur le plan théorique, l'orientation des travaux à entreprendre est claire si l'on accepte que la plupart des perspectives et des notions ont été mises en évidence. Ce qu'il reste à faire aux théoriciens, c'est d'intégrer, de combiner et de fusionner les perspectives et les notions; c'est une démarche de développement, d'élaboration théorique qui demande plus de rigueur que d'imagination. Il faut donc continuer à raffiner et à formaliser les modèles théoriques comme celui exposé dans ce chapitre.

Bibliographie sélective

[Retour à la table des matières](#)

CUSSON, M., *Délinquant, pourquoi?*, LaSalle, Hurtubise, 1981.

CUSSON, M., *Croissance et décroissance du crime*, Paris, Presses universitaires de France, 1990.

FRÉCHETTE, M. et M. LE BLANC, *Délinquances et délinquants*, Chicoutimi, Gaëtan Morin, 1987.

LE BLANC, M., «La conduite délinquante des adolescents et son explication», dans: D. SZABO et M. LE BLANC, *La criminologie empirique au Québec*, 2e édition, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1992.

LE BLANC, M., «Le cycle de la violence physique: trajectoire sociale et cheminement personnel de la violence individuelle et de groupe», *Criminologie*, 1990, XXIII, 1, p. 47-74.

LE BLANC, M. et M. FRÉCHETTE, *Male Criminal Activity, from Childhood through Youth: Multilevel and Developmental Perspectives*, New York, Springer-Verlag, 1989.

LE BLANC, M. et P. McDUFF, *Activités délictueuses, troubles de comportement et expérience familiale au cours de la latence*, Montréal, 1991, Groupe de recherche sur l'inadaptation psychosociale chez l'enfant, Université de Montréal, 1991.

LE BLANC, M., P. McDUFF et M. FRÉCHETTE, *MASPAQ: mesures de l'adaptation sociale et personnelle pour les adolescents québécois*, Montréal, Groupe de recherche sur l'inadaptation psychosociale chez l'enfant, Université de Montréal, 1990.

Fin du texte